
8.2. TRAVAUX RUE SANSOUCY – SURVEILLANCE DES TRAVAUX – OCTROI DU MANDAT

CONSIDÉRANT que des travaux seront réalisés sur la rue Sansoucy;

CONSIDÉRANT l'offre de service de la firme Tetra Tech QI inc. pour la surveillance des travaux sur la rue Sansoucy;

CONSIDÉRANT que les frais liés au mandat de surveillance des travaux sont à la charge du promoteur et seront remboursés par celui-ci;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

D'octroyer le mandat à la firme Tetra Tech QI inc. pour la surveillance des travaux pour un montant forfaitaire de 41 500 \$, plus taxes, conformément à leur offre de service en date du 22 juillet 2024;

ET QUE le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le paiement des prochaines factures reliées à ce contrat.

Tous les documents utilisés par la Ville de Saint-Pie dans ce dossier font partie intégrante du contrat et il en est de même pour la soumission produite par la firme Tetra Tech QI inc.

PAR COURRIEL

r.choquette@villest-pie.ca

Boucherville, le 22 juillet 2024

Monsieur Robert Choquette
Directeur des travaux publics
Ville de Saint-Pie
77, rue Saint-Pierre
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

**Objet : Offre de services professionnels – Surveillance des travaux
Construction du prolongement de la rue Sansoucy
N/Réf. : 51884TTA (10OSV)**

Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous notre offre de services professionnels pour la surveillance des travaux du projet de prolongement de la rue Sansoucy. Le montant estimé des travaux s'élève à 462 900,00 \$ incluant les taxes nettes. Les délais de réalisation prévus sont de 4 semaines en 2024 et 2 semaines en 2025.

Notre programme de travail inclura les activités suivantes :

- Gestion générale du contrat avec l'entrepreneur;
- Convocation, ordre du jour, présence aux réunions de chantier et rédaction de procès-verbaux;
- Suivi et approbation des dessins d'atelier;
- Suivi des déclarations de contrat, des directives de changement et des réclamations;
- Préparation des décomptes progressifs;
- Surveillance en résidence sur le chantier pour une période de 40 heures par semaine;
- Préparation des plans tels qu'exécutés;
- Émission des certificats d'acceptations provisoire et définitive des travaux.

Nous vous proposons de réaliser ce mandat pour une somme forfaitaire de 27 500 \$ pour l'année 2024 et de 14 000 \$ pour l'année 2025. Les sommes incluent les dépenses admissibles, mais excluent les taxes applicables.

En espérant le tout conforme à vos attentes, nous vous prions de recevoir, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.



Sylvain Rioux, ing.
Directeur de projet
SR/fr